



Association Laïque des Accueils de Loisirs Educatifs pour les Enfants, les Jeunes et leur Famille

Association loi 1901
Siège social : 38 bis rue des Maraîchers
Quartier de la Plaine
40800 AIRE SUR L'ADOUR

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



**Association Laïque des Accueils de Loisirs Educatifs
pour les Enfants, les Jeunes et leur Famille**

Association loi 1901

Siège social : Siège social : 38 bis rue des Maraîchers

Quartier de la Plaine

40800 AIRE SUR L'ADOUR

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association Laïque des Accueils de Loisirs Educatifs pour les Enfants, les Jeunes et leur Famille** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 24 juin 2026

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2025			31.12.2024	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	-10 240	38 517
Terrains					Résultat de l'exercice	-14 334	-48 756
Constructions					Subventions d'investissement	1 425	6 677
Matériels d'activités	53 794	53 794			Total	-23 149	-3 563
Autres immobilisations corporelles	73 407	68 459	4 948	11 150	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Autres prêts et titres immobilisés	20		20	20	Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	62 210	103 613
Total	127 221	122 253	4 968	11 170	Total	62 210	103 613
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts et dettes assimilées		3 161
Usagers - clients	30 462		30 462	44 390	Fournisseurs	7 576	10 445
Autres créances	18 193		18 193	111 285	Dettes fiscales et sociales	27 130	47 658
Charges constatées d'avance	2 387		2 387	2 960	Autres dettes	1 269	830
Trésorerie	19 027		19 027	1 449	Produits constatés d'avance		9 110
Total	70 069		70 069	160 084	Total	35 975	71 203
Total	197 289	122 253	75 037	171 254	Total	75 037	171 254

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 797	4 148
Ventes de biens		
Prestations de service	153 367	173 166
Subventions d'exploitation	265 792	350 203
Dons et Mécénat		
Contributions financières		
Reprises sur dépréciations et provisions	41 526	738
Produits des cessions d'immobilisations		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	-399	11 784
Total	464 083	540 038
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	88 979	125 271
Aides financières		
Impôts et taxes	48	50
Salaires	287 036	349 928
Cotisations sociales	84 313	77 348
Dotations aux amortissements	6 202	6 467
Dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		13 714
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	10 944	15 758
Total	477 522	588 537
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-13 439	-48 498
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	14	19
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	14	19
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	909	277
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	909	277
RESULTAT FINANCIER (II)	-895	-258
RESULTAT COURANT (I + II)	-14 334	-48 756
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-14 334	-48 756

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	11 613	12 445
Total	11 613	12 445
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	11 613	12 445
Total	11 613	12 445



ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre **2025** qui dégage un déficit de **14 333.70€**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association :

« Promouvoir la place de l'Enfant, des Jeunes et des Familles dans leur environnement ».

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La reprise de la compétence enfance par la communauté des communes à compter du 01/09/2025 a fait que nous n'avons plus en gérance l'accueil périscolaire et extrascolaire des enfants de 3/10ans. Avec cette reprise il y a eu aussi la reprise de 4 salariés et une mise à disposition d'un apprenti à compter de septembre 2025. Il y a eu également la fin de 5 contrats d'apprentissage, le départ d'un salarié et du directeur.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Matériel d'activités	53 793,52			53 793,52
Agencements & aménagements divers	6 274,69			6 274,69
Matériel de transport	47 208,52			47 208,52
Matériel informatique	13 778,05			13 778,05
Mobilier de bureau	6 145,88			6 145,88
Total	127 200,66			127 200,66

b) Acquisitions et désinvestissements

Néant

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Matériel d'activités	33% à 20%	53 793,52			53 793,52
Agencements & amén. divers	10%	6 274,69			6 274,69
Matériel de transport	14%	36 058,69	6 201,70		42 260,39
Matériel informatique	33% à 20%	13 513,02	265,03		13 778,05
Mobilier de bureau	10%	6 145,88			6 145,88
Total		115 785,80	6 466,73		122 252,53

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Part sociale Caisse d'Epargne	20,00		20,00

3. Stocks

Néant

4. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	30 462.24		30 462.24
Usagers douteux			
Total	30 462.24	00.00	30 462.24

5. Autres créances

CAF DES LANDES FPT/EVS/CLAS/REAAP/PIF	7 890.23
CAF 40 PSO / EXTRA / PERI/ TAP / ADO	7 129.41
CAF 32	900.00
CDC MAS APPRENTI	1 385.01
	17 294.65

6. Charges constatées d'avance

Assurance LIXXBAIL	16.50
Maintenance SAGE	2 067.44
Location Photocopieur	302.65
	2 386.59

7. Trésorerie

CAISSE D'EPARGNE	18 066.24
LIVRET CAISSE D'EPARGNE	607.70
LIVRET ASSOCIATIF	118.82
CAISSE	234.15
	-758.29

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
CAF Landes – Mini-bus	26 262,00	20%	6 677.02	5 252.40	1 424.62
Total	26 626.00		6 677.02	5 252.40	1 424.62

3. Fonds dédié

Néant

4. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	103 612,89		41 402,81	62 210,08
Provisions pour charges	103 612,89		41 402,81	62 210,08
Usagers	123,52		123,52	
Dépréciations	123,52		123,52	
Total	103 736,41		41 526,33	62 210,08
Dotations / reprises d'exploitation			41 526,33	
Total			41 526,33	

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 41 526,33

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total 41 526,33

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt CE 9 K€ (25/05/2021)	3 225.54	3 225.54	0.00			
Découverts bancaires						
Total	3 225.54	3 225.54	0.00			

6. Fournisseurs

Fournisseurs	3 229.19
Fournisseurs Factures non parvenues	4 347.00
	7 576.19

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	11 554.42
--------------	-----------

URSSAF	3 789.00
Uniformalion	4 088.00
Ag2r Cadres	352.37
Ag2r Prévoyance	2 015.10
Ag2r	1 204.10
PAS	77.00
Charges sur congés payés	4 049.81
	25 925.70

8. Autres dettes

Club Ado	269.25
467anim	3.58
Autofinancement Centre	996.10
	1 268.93

9. Produits constatés d'avance

Néant

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre de Journées Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Accueil de loisirs Vacances scol.	4 056	4 325
Accueil de loisirs Mercredi	1 583	2 480
Colo	84	175
Accueil périscolaire	1 831	3 085
Total	7 554	10 065
Temps Activités Périscolaires	12 862	21 843

Nombre de nuitées	Exercice clos	Exercice précédent
Nuitées Centre de vacances		0
Nuitées afca		0
Nuitées Stages BAFA		0
Nuitées Pèlerins		0
Autres	79	148
Total	79	148

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Communauté des Communes	131 824,00	153 650,00
Fonjep Aurelien		7 107,00
Aide Apprentissage	11 690,00	32 150,00
Cmej	2 400,00	5 000,00
C.A.F. des Landes	114 625,64	136 998,95
M.S.A		1 041,01
autres		5 003,00
QP de sub d'investissement virée au résultat	5 252,40	5 252,40
Tota	265 792,04	346 202,36

3. Produits et Charges exceptionnels

Néant

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	0	0	1	1
Employés	4	3.85	9	8.28
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
Total	5	4.85	10	9.28

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	18	194	2	36

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédits-bails et locations de longue durée

Loyers restants dus : photocopieur Lixxbail (484.05 € x 9 Trimestres)

4 356.45

4. Engagements hors bilan

Néant

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite et prestations en nature

Mise à disposition et contributions par la Communauté de Communes :

Un centre de loisirs situé sur un terrain arboré d'une superficie de 1.70 ha comprenant :

- un théâtre de verdure,
- 1 bâtiment contenant une cuisine en liaison froide, une salle de restauration et 1 salle de réunion,
- 1 bâtiment permettant l'hébergement de 63 personnes divisé en dortoirs et chambres avec les sanitaires nécessaires,
- 1 bâtiment avec différentes salles afin d'accueillir l'Adapei,
- 1 bâtiment contenant les bureaux administratifs et des salles d'activités spécifiques : Informatique, arts plastiques, bibliothèque et ludothèque, sciences et techniques, petite enfance et point rencontre familles.

Cette mise à disposition a été évaluée à **24 798 €**

Dans le cadre de réforme des rythmes scolaires, la Communauté des Communes met à disposition :

- Aire sur L'adour :
 - Salle motricité de l'école maternelle
 - Salle bibliothèque (école de Giroud)
 - Salle art plastique (écoles : Giroud et V.Lourties)
 - Salle de garderie (école : Victor Lourties)
- Barcelonne du Gers :
 - Salle garderie de l'école
 - Préau couvert
 - Gymnase
- 10 animateurs pour l'animation du Temps Périscolaire Maternelle / Elémentaire.

Ces mises à disposition ont été évaluées à **12 751.20 €** pour le personnel.

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Président :

En moyenne 2 heures par semaine en temps scolaire : 36 semaines

En moyenne vacances :

- Hiver : 2 heures
- Juillet – Août : 4 heures
- Automne : 2 heures

Trésorière :

En moyenne 2 heures par semaine sur 38 semaines dans l'année.

Bureau :

1 fois 2.5 heures soit 2.5 heures (Président, Vice-président, Secrétaire, , Trésorière, Membre).

Conseil d'administration :

En moyenne 2.5 heures 3 fois dans l'année soit 7.5 heures pour 8 personnes.

Ce bénévolat a été évalué **11 613 €**.

BILAN

ACTIF	31.12.2025			31.12.2024	PASSIF	31.12.2025	31.12.2024
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	-10 240	38 517
Terrains					Résultat de l'exercice	-14 334	-48 756
Constructions					Subventions d'investissement	1 425	6 677
Matériels d'activités	53 794	53 794			Total	-23 149	-3 563
Autres immobilisations corporelles	73 407	68 459	4 948	11 150	FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Autres prêts et titres immobilisés	20		20	20	Provisions pour risques		
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	62 210	103 613
Total	127 221	122 253	4 968	11 170	Total	62 210	103 613
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts et dettes assimilées		3 161
Usagers - clients	30 462		30 462	44 390	Fournisseurs	7 576	10 445
Autres créances	18 193		18 193	111 285	Dettes fiscales et sociales	27 130	47 658
Charges constatées d'avance	2 387		2 387	2 960	Autres dettes	1 269	830
Trésorerie	19 027		19 027	1 449	Produits constatés d'avance		9 110
Total	70 069		70 069	160 084	Total	35 975	71 203
Total	197 289	122 253	75 037	171 254	Total	75 037	171 254

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 797	4 148
Ventes de biens		
Prestations de service	153 367	173 166
Subventions d'exploitation	265 792	350 203
Dons et Mécénat		
Contributions financières		
Reprises sur dépréciations et provisions	41 526	738
Produits des cessions d'immobilisations		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	-399	11 784
Total	464 083	540 038
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	88 979	125 271
Aides financières		
Impôts et taxes	48	50
Salaires	287 036	349 928
Cotisations sociales	84 313	77 348
Dotations aux amortissements	6 202	6 467
Dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		13 714
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	10 944	15 758
Total	477 522	588 537
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-13 439	-48 498
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	14	19
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	14	19
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières	909	277
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	909	277
RESULTAT FINANCIER (II)	-895	-258
RESULTAT COURANT (I + II)	-14 334	-48 756
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-14 334	-48 756

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	11 613	12 445
Total	11 613	12 445
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	11 613	12 445
Total	11 613	12 445



ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre **2025** qui dégage un déficit de **14 333.70€**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social et périmètre des activités de l'association :

« Promouvoir la place de l'Enfant, des Jeunes et des Familles dans leur environnement ».

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La reprise de la compétence enfance par la communauté des communes à compter du 01/09/2025 a fait que nous n'avons plus en gérance l'accueil périscolaire et extrascolaire des enfants de 3/10ans. Avec cette reprise il y a eu aussi la reprise de 4 salariés et une mise à disposition d'un apprenti à compter de septembre 2025. Il y a eu également la fin de 5 contrats d'apprentissage, le départ d'un salarié et du directeur.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Matériel d'activités	53 793,52			53 793,52
Agencements & aménagements divers	6 274,69			6 274,69
Matériel de transport	47 208,52			47 208,52
Matériel informatique	13 778,05			13 778,05
Mobilier de bureau	6 145,88			6 145,88
Total	127 200,66			127 200,66

b) Acquisitions et désinvestissements

Néant

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Matériel d'activités	33% à 20%	53 793,52			53 793,52
Agencements & amén. divers	10%	6 274,69			6 274,69
Matériel de transport	14%	36 058,69	6 201,70		42 260,39
Matériel informatique	33% à 20%	13 513,02	265,03		13 778,05
Mobilier de bureau	10%	6 145,88			6 145,88
Total		115 785,80	6 466,73		122 252,53

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Part sociale Caisse d'Epargne	20,00		20,00

3. Stocks

Néant

4. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	30 462.24		30 462.24
Usagers douteux			
Total	30 462.24	00.00	30 462.24

5. Autres créances

CAF DES LANDES FPT/EVS/CLAS/REAAP/PIF	7 890.23
CAF 40 PSO / EXTRA / PERI/ TAP / ADO	7 129.41
CAF 32	900.00
CDC MAS APPRENTI	1 385.01
	17 294.65

6. Charges constatées d'avance

Assurance LIXXBAIL	16.50
Maintenance SAGE	2 067.44
Location Photocopieur	302.65
	2 386.59

7. Trésorerie

CAISSE D'EPARGNE	18 066.24
LIVRET CAISSE D'EPARGNE	607.70
LIVRET ASSOCIATIF	118.82
CAISSE	234.15
	-758.29

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
CAF Landes – Mini-bus	26 262,00	20%	6 677.02	5 252.40	1 424.62
Total	26 626.00		6 677.02	5 252.40	1 424.62

3. Fonds dédié

Néant

4. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	103 612,89		41 402,81	62 210,08
Provisions pour charges	103 612,89		41 402,81	62 210,08
Usagers	123,52		123,52	
Dépréciations	123,52		123,52	
Total	103 736,41		41 526,33	62 210,08
Dotations / reprises d'exploitation			41 526,33	
Total			41 526,33	

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 41 526,33

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total 41 526,33

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt CE 9 K€ (25/05/2021)	3 225.54	3 225.54	0.00			
Découverts bancaires						
Total	3 225.54	3 225.54	0.00			

6. Fournisseurs

Fournisseurs	3 229.19
Fournisseurs Factures non parvenues	4 347.00
	7 576.19

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	11 554.42
--------------	-----------

URSSAF	3 789.00
Uniformalion	4 088.00
Ag2r Cadres	352.37
Ag2r Prévoyance	2 015.10
Ag2r	1 204.10
PAS	77.00
Charges sur congés payés	4 049.81
	25 925.70

8. Autres dettes

Club Ado	269.25
467anim	3.58
Autofinancement Centre	996.10
	1 268.93

9. Produits constatés d'avance

Néant

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre de Journées Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Accueil de loisirs Vacances scol.	4 056	4 325
Accueil de loisirs Mercredi	1 583	2 480
Colo	84	175
Accueil périscolaire	1 831	3 085
Total	7 554	10 065
Temps Activités Périscolaires	12 862	21 843

Nombre de nuitées	Exercice clos	Exercice précédent
Nuitées Centre de vacances		0
Nuitées afca		0
Nuitées Stages BAFA		0
Nuitées Pèlerins		0
Autres	79	148
Total	79	148

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Communauté des Communes	131 824,00	153 650,00
Fonjep Aurelien		7 107,00
Aide Apprentissage	11 690,00	32 150,00
Cmej	2 400,00	5 000,00
C.A.F. des Landes	114 625,64	136 998,95
M.S.A		1 041,01
autres		5 003,00
QP de sub d'investissement virée au résultat	5 252,40	5 252,40
Tota	265 792,04	346 202,36

3. Produits et Charges exceptionnels

Néant

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	0	0	1	1
Employés	4	3.85	9	8.28
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
Total	5	4.85	10	9.28

(1) Effectif à la clôture quel que soit la durée de travail (2) Équivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	18	194	2	36

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédits-bails et locations de longue durée

Loyers restants dus : photocopieur Lixxbail (484.05 € x 9 Trimestres)

4 356.45

4. Engagements hors bilan

Néant

5. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition gratuite et prestations en nature

Mise à disposition et contributions par la Communauté de Communes :

Un centre de loisirs situé sur un terrain arboré d'une superficie de 1.70 ha comprenant :

- un théâtre de verdure,
- 1 bâtiment contenant une cuisine en liaison froide, une salle de restauration et 1 salle de réunion,
- 1 bâtiment permettant l'hébergement de 63 personnes divisé en dortoirs et chambres avec les sanitaires nécessaires,
- 1 bâtiment avec différentes salles afin d'accueillir l'Adapei,
- 1 bâtiment contenant les bureaux administratifs et des salles d'activités spécifiques : Informatique, arts plastiques, bibliothèque et ludothèque, sciences et techniques, petite enfance et point rencontre familles.

Cette mise à disposition a été évaluée à **24 798 €**

Dans le cadre de réforme des rythmes scolaires, la Communauté des Communes met à disposition :

- Aire sur L'adour :
 - Salle motricité de l'école maternelle
 - Salle bibliothèque (école de Giroud)
 - Salle art plastique (écoles : Giroud et V.Lourties)
 - Salle de garderie (école : Victor Lourties)
- Barcelonne du Gers :
 - Salle garderie de l'école
 - Préau couvert
 - Gymnase
- 10 animateurs pour l'animation du Temps Périscolaire Maternelle / Elémentaire.

Ces mises à disposition ont été évaluées à **12 751.20 €** pour le personnel.

b) Bénévolat / Personnel bénévole

Président :

En moyenne 2 heures par semaine en temps scolaire : 36 semaines

En moyenne vacances :

- Hiver : 2 heures
- Juillet – Août : 4 heures
- Automne : 2 heures

Trésorière :

En moyenne 2 heures par semaine sur 38 semaines dans l'année.

Bureau :

1 fois 2.5 heures soit 2.5 heures (Président, Vice-président, Secrétaire, , Trésorière, Membre).

Conseil d'administration :

En moyenne 2.5 heures 3 fois dans l'année soit 7.5 heures pour 8 personnes.

Ce bénévolat a été évalué **11 613 €**.